

Date de parution

Avril 2015

MASSAGUEL

Feuillet d'informations Municipales N°16

Sommaire :

- Edito
- La vie de la commune
- Conseils municipal
- Réforme territoriale
- Vie des associations
- Environnement



Edito

Nous venons d'élire les nouveaux conseillers départementaux du canton de la « Montagne Noire », regroupant certaines communes des ex cantons de Dourgne et Labruguière.

Cette élection est le premier volet de la réforme territoriale, qui va se poursuivre par la création d'une nouvelle région, fusion de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Au delà des redécoupages et de la diminution du nombre de collectivités, c'est bien la redéfinition des compétences et des budgets qui aura des conséquences pour nos communes.

Dans cette perspective, et bien que rien ne soit encore décidé, les intercommunalités devraient se voir attribuer de nouvelles compétences.

AGENDA

- Dimanche 10 mai: Cérémonie de l'armistice de 14/18 avec la présence des sapeurs pompiers de Dourgne

- Jeudi 14 mai: tournoi de volley de l'Ascension

- Vendredi 15 mai: Repas soupe au fromage organisé par le club des Aînés

- Courant Mai, ramassage des encombrants (ferreux); s'inscrire à la mairie

Après l'urbanisme et la gestion des milieux aquatiques déjà transférés, le tourisme et la création de nouveaux services publics entre autres pourraient être rajoutés.

Dans cette nouvelle réforme, les régions et les intercommunalités vont prendre une place prépondérante dans nos territoires. Les élus devons être vigilants pour maintenir le pouvoir de propositions et de décisions au niveau des communes

Michel ORCAN



Directeur de la publication : M.ORCAN - Rédaction : V.TEURTROY - Mise en page : M.GUARDIOLA

Edité par la Mairie de Massaguel — 29 Av. André Cabrol — 81110 MASSAGUEL

Site internet : www.massaguel.fr Tél. 05 63 50 32 98 Fax : 05 63 50 13 91

Heures d'ouverture de la mairie : Lu, Ma, Ve 14h-18H ; Je. 9h-12h30

La cérémonie des vœux s'est déroulée en présence de Claudie Bonnet et Sylvain Fernandez. Le maire Michel Orcan a évoqué les tragiques événements récents et a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence. Il a fait l'inventaire des réalisations de 2014: l'éclairage de la fontaine, les jeux pour enfants et le goudronnage des rues, de même que la réfection de la classe des grands, pour un meilleur accueil des enfants. Pour 2015, malgré la baisse des dotations de l'Etat, l'extension de l'éclairage extérieur de la nouvelle salle et le goudronnage du chemin du pont des Cousines sont prévus. Conséquence de la baisse des dotations, il faudra réfléchir à la mutualisation des services entre communes et à plus long terme à leur fusion. Propos confirmés par Sylvain Fernandez, face au désengagement d'aide aux collectivités, il faudra encore plus travailler ensemble, fusionner à plus ou moins brève échéance tout en gardant chacun son identité. Claudie Bonnet a elle aussi insisté sur le fait de travailler ensemble pour garantir un bon niveau de services dans nos villages ruraux qui se trouvent isolés pour certains.



Cérémonie des vœux 2015

Le comité local (Soréze – Dourgne) de la FNACA, association spécifique de ceux qui ont participé à la guerre d'Algérie et aux combats au Maroc et en Tunisie, et son président Georges Bigot, ont célébré cette année ici le 53e anniversaire du cessez le feu du 19 mars 1962. Au pied de la stèle inaugurée en 2013, hommage a été rendu à la mémoire de toutes les victimes de ce conflit. Avant lecture du message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'état aux anciens combattants, le maire Michel Orcan, a dit avoir souhaité associer les enfants de l'école à ce devoir de mémoire. Lecture du manifeste de l'association par Mr Baux son secrétaire, discours du président ont enchaîné pour honorer le sacrifice de nos soldats et faire en sorte de ne plus jamais être confrontés à ces horreurs.



53^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie



Massaguel sous la neige

Courant février, un épisode de neige a modifié le paysage de notre commune. Plus de 10 centimètres on recouvert les rues et les champs. Grace à l'achat d'une lame, avec les communes de Verdalle et Saint Avit, et la convention passée avec Bruce Mitchell nous avons pu dégager rapidement la plupart des voies communales. Cette mutualisation inter communales devra sans doute se généraliser dans l'avenir

1) Etudes financières

La CCSA a fait réaliser une étude sur la situation financière des communes et de la communauté de communes.

Deux indicateurs sont utilisés pour déterminer la santé financière d'une collectivité.

- **L'épargne nette** qui correspond au solde des opérations de la section de fonctionnement : recettes-dépenses
- **Le délai de désendettement** : nombre d'années nécessaire à une collectivité pour rembourser la totalité de sa dette, en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement.

Situation financière de la commune

- Le niveau d'épargne nette des communes apparaît satisfaisant. Pour Massaguel il se situe dans la moyenne, soit 86€/habitant.
- Le délai de désendettement pour Massaguel en 2013 était de 1,3 ans, il était en moyenne pour les communes de Sor et Agout de 2.8 ans
- Comparatif des taux d'imposition des ménages

Taux d'imposition : TH 2013 (taxe d'habitation)

*Taux moyen : 9.60%-taux maxi: 14.10%

* taux Massaguel : 6.30%

Taux d'imposition FB 2013 (foncier bâti)

* taux moyen : 16.35%- taux maxi : 24%

* taux Massaguel 13.56%

- Dépenses d'équipement entre 2008 et 2013
 - * en moyenne : 220€/habitant
 - * pour Massaguel : 150€/habitant

Projet de loi de finances pour 2015

Principales mesures :

Baisse de 40% des compensations fiscales (compensations de l'état par rapport aux exonérations des taxes foncières et professionnelles)

Pour la communauté des communes Sor et Agout réduction des dotations de l'état de 12,5M€ entre 2014 et 2017, pour Massaguel près de 35000€, soit 76€/habitant.

Reversement des dotations de l'état par la communauté de communes

Plusieurs leviers de financement : attribution de compensation/ dotation de solidarité/ fonds de concours/ fonds de péréquations (FPIC)

L'attribution de compensation a pour fonction de rendre neutre à l'instant, le passage en fiscalité professionnelle unique.

L'attribution de compensation est figée dans le temps sauf en cas de nouveaux transferts (commission d'évaluation des charges), ou bien elle peut être fixée librement à l'unanimité du conseil communautaire.

Si la commune transfère plus de charges que de ressources, alors l'attribution de compensation est versée par la commune à la communauté.

Le fonds de péréquation (FPIC) : dotations de l'état à répartir entre l'intercommunalité et les communes (70% pour les communes)

Les fonds de concours permettent de financer à hauteur de 50% les projets d'investissement de la commune: pour Massaguel le montant est de l'ordre de 11500€ par an.

2) Captage de Bergieu

Suite à la création d'une zone de pâturage sur le plateau de la Capelette à Dourgne, le maire a écrit au sous-préfet pour faire part de l'inquiétude de la commune de Massaguel sur une éventuelle pollution de la source alimentant le village en eau potable.

Par le passé, certains de ces parcelles étaient utilisées en pâturage et régulièrement, lors de forte pluie, les analyses faisaient apparaître une pollution bactériologique. La réponse de la sous-Préfecture reste évasive, nous ne manquerons pas d'envoyer un nouveau courrier si une analyse était négative.

3) Questions diverses

Projet Sortie scolaire à Vélo en juin 2015 : demande d'encadrement par les enseignants

Formation au CPIE: Magalie pourrait suivre une formation en jardinerie pour accompagner seule les enfants en période Péri-scolaire et mettre en place un jardin. Formation sur 4 jours à Castres. Voir pour son remplacement pendant la durée de la formation. Le projet est approuvé à l'unanimité.

Le 8 mai : Cette année le 8 mai sera célébré le dimanche 10 mai à 11h30 avec la présence des sapeurs pompiers de Dourgne.

La FNACA: Les anciens combattants d'Algérie proposent une cérémonie à Massaguel au monument avec une messe suivie d'un apéritif dans la salle du conseil le 21 mars.

Conseil Général : Suite à l'inscription du chemin de la Capelette au PDIPR, le conseil général a commencé l'entretien du chemin.

Volley : Demande de subvention pour un montant de 500 € pour l'organisation d'un tournoi national, filles et garçons du 14 juin

ACTIVITES de la MJC



Chorale La Chanterelle : Répétitions les jeudis, 20 h30 à 22 h30 (M.Martinez, tél. 05 63 50 36 72).

Zumba : Avec Muriel Delplanque, tous les mois.

Art floral : Cathy Séverac, tél. 05 63 50 85 64.

Volley-ball loisir : Le mardi, de 20 h 30 à 22 h 30. R.Delprat, tél. 06 83 87 60 14.

Yoga : 4 cours dans la semaine. Brigitte, tél. 05 63 35 87 72, ou Christian, tél. 05 63 50 26 49.

Exposition annuelle arts et loisirs créations : M.Guardiola, tél. 05 63 50 09 64.

Atelier mémoire : Le lundi, à 14 heures ; V. Requis, tél. 05 63 74 75 59, et M. Cathala, tél. 05 63 50 80 82.

Tendre oreille : F. Prud'Hon, tél. 06 25 73 96 84, ou M. Guardiola, tél. 06 77 08 30 32.

Club des Aïnats : R. Albert, tél. 05 63 50 10 56.

VTT et marche : Sorties les mardis, jeudis et vendredis. F. Vasquez, tél. 05 63 50 31 81.

Castres-Massaguel Volley-ball : Compétitions et loisir, tél. 05 63 71 19 4
(castres.massaguel@cmvb.net).



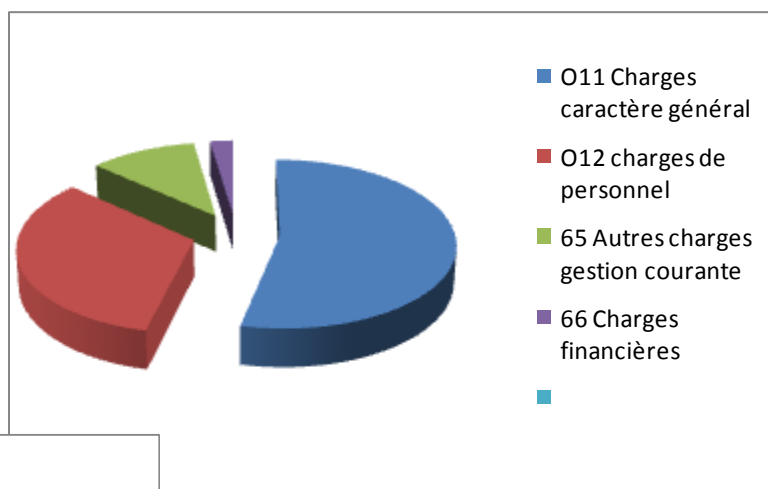
COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Compte administratif communal

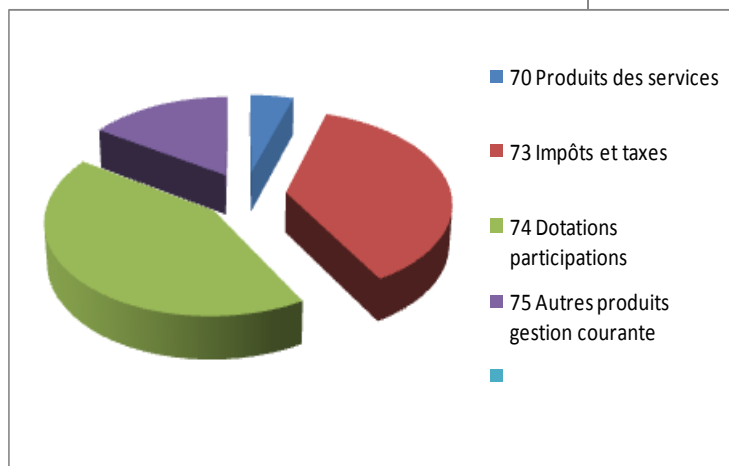
Le résultat de l'exercice affiche un résultat positif de 149 987,73 € et se décompose comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 187 785,90€
- Recettes de fonctionnement : 241 483,96€
- Dépenses d'investissement : 96 920,24€
- Recettes d'investissement : 228 192,38€

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Compte administratif eau et assainissement

Le résultat de l'exercice affiche un résultat négatif de 61 004,19 € et se décompose comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 86 758,42€
- Recettes de fonctionnement : 101 282,00€
- Dépenses d'investissement : 205 676,54€
- Recettes d'investissement : 130 148,77€



REFORME DES TERRITOIRES : LES DEPARTEMENTS

Une importante réforme entend transformer l'architecture territoriale de notre république. La France compte 101 départements, 36700 communes, 22 régions et 2600 groupements intercommunaux. Ces quatre échelons administratifs locaux se partagent des compétences. Cet empilement administratif, les compétences partagées et les financements croisés sont souvent définis par l'expression « millefeuille territorial ».

Un des volets de la réforme, le projet « NOTRe » vise à clarifier les compétences des différents échelons territoriaux. La clause de compétence générale serait supprimée pour les départements et les régions. Ces deux collectivités n'auront donc plus le droit d'intervenir sur tous les sujets, de dépenser dans tous les domaines d'actions publiques. Pour les communes rurales le risque est la baisse des subventions, en particulier du département, qui permet aujourd'hui de financer les équipements, l'entretien des bâtiments communaux et des voiries communales.

Les départements seront centrés sur la solidarité sociale avec en priorité la prévention et la prise en charge des situations de fragilité.

Les régions seront renforcées, elles seront en charge de l'élaboration d'un schéma régional en matière de développement économique, d'innovation et de transport.

Le relèvement du seuil d'intercommunalité de 5000 à 20000 habitants permettra d'avoir davantage de capacités à agir au niveau des bassins de vie. Il s'accompagne d'une augmentation des compétences qui permettra la diminution des syndicats intercommunaux (13700 actuellement).

En ce qui nous concerne, notre communauté de communes Sor et Agout ne devrait pas évoluer géographiquement (22000 habitants). Par contre de nouvelles compétences seront transférées et la problématique sera de trouver les financements. Dans cette réforme, la commune est peu évoquée, aujourd'hui elle est le fondement de notre société nous devons être vigilants pour maintenir cet échelon de la démocratie locale.

RESULTATS DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES

1er TOUR

Votants : 201 - Exprimés : 194

PC : 22 voix ; FN : 38 voix ; PS : 93 voix

UMP/UDI : 28 voix ; DVD : 13 voix

2ème TOUR

Votants : 213 - Exprimés : 206

FN : 44 voix ; PS : 118 voix

UMP/UDI : 44 voix

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Castres Massaguel Volley Ball

Le CMVB poursuit sa saison sur sa belle lancée, maintenant ses objectifs sportifs fixés en début d'année avec toute l'équipe dirigeante.

Plusieurs tournois organisés par le club clôtureront cette saison : l'incontournable tournoi des écureuils, qui se jouera à Massaguel, le jeudi 14 mai, et un tournoi national minimes, l'Occitan Voll', qui aura lieu les 13 et 14 juin à [Castres](#).



Petit tour d'horizon des équipes : c'est avec une équipe partiellement renouvelée et rajeunie que les hommes d'Érik Arjona jouent au niveau Nationale 3 cette saison. Côté championnat, l'équipe se trouve en milieu de tableau. Malgré un bon jeu et une bonne cohésion de groupe, l'équipe ne parvient pas toujours à conclure ses matchs par des victoires. Elle a encore besoin de se construire. L'objectif de maintien ne devrait pas poser de problème. Côté Coupe de France, ce fut une belle surprise. Éliminant par deux fois des équipes de Nationale 2, le CMVB quitte la compétition en s'inclinant en 16e de finale contre St Jean d'Illac, club évoluant en nationale 1. Chez les filles, l'équipe de pré-nationale de Laura Cluzel poursuit son championnat dans le peloton de tête. Les équipes régionales seniors se défendent plutôt bien puisque l'équipe de R2 féminine est actuellement 1re du championnat. Les garçons de la R1 sont en milieu de tableau. Enfin, les équipes jeunes progressent de match en match, 4 d'entre elles étaient engagées en Coupe de France. Les juniors filles et les benjamines sont allées jusqu'au 5e tour de Coupe de France sans démeriter.



Assemblée générale chez les Aînés

Une salle de la mairie bondée, ce qui n'est pas pour déplaire aux dirigeants, cela prouve que les adhérents apprécient ce que fait le club. Après le mot de bienvenue du président Albert, les diverses activités ont été énumérées. Les mercredis après-midi sont consacrés à la belote, scrabble, tarot, rummikub, goûter, on fête aussi les anniversaires. En mai 2014, voyage aux Baléares ; le vendredi 30, soupe au fromage et belote ; en juillet et août, pétanque (nouveau) et repas sous les platanes du Pradel en août. Début septembre, reprise des mercredis, après l'arrêt de l'été ; le 11 septembre, vélo-rail dans l'Aveyron très apprécié ; le 26 novembre, châtaignes et vin nouveau ; le 17 décembre, goûter de Noël. Beaucoup de monde pour ces deux après-midi très appréciés. Le loto de janvier a été une belle réussite. Côté activités physiques, la marche s'est jointe depuis cette année au VTT, qui lui a été créé en 2006, pour ne former qu'un groupe de plus de 30 personnes. Le trésorier a fait part de comptes au beau fixe, tenus en bonne et due forme. Les différents rapports ont été approuvés par l'assistance, qui a voté également pour le tiers sortant. Prochaine réunion sous peu pour élire le bureau et établir le programme 2015, avec, semble-t-il, les activités classiques incontournables et de nouvelles sorties sur un et plusieurs jours. Une assistance qui comprenait des présidents et adhérents de clubs voisins, et qui a fini, après l'intervention du maire Michel Orcan, dans la salle des associations afin de déguster un excellent repas.



Le yoga à la MJC

Il a été initié il y a quinze ans par Christian Gieusse et est animé depuis plus de dix ans par Brigitte Siguier, professeur diplômée. L'activité compte 50 participants répartis sur quatre cours dans la semaine. Aussi, quand les responsables ont demandé à Brigitte d'organiser un mini-stage sur un après-midi, les inscriptions ont été bouclées en moins de rien. Le thème retenu, yoga et stress, ayant accroché d'emblée. Lors de ce stage, constitué de 19 participants, Brigitte a abordé la notion

de stress, comment il agit et, à travers de petits exercices et une pratique, voir comment le yoga peut aider. En effet, cette discipline plus que millénaire a pour objectif d'apaiser notre esprit. «Ce but, dit-elle, est par excellence celui qui est recherché dans la gestion du stress.» Après un volet théorique et de la pratique, les personnes enchantées ont pu repartir avec une fiche de conseils à appliquer dans la vie de tous les jours. L'après-midi très studieuse et conviviale s'est terminée autour d'un thé et d'un petit goûter. Des débutantes se sont renseignées pour s'inscrire à des cours. Si vous voulez essayer (séance d'essai gratuite) ici ou dans d'autres cours de Brigitte, téléphoner au 05 63 35 87 72, au 06 85 81 40 27 ou planeteyoga.fr. À [Massaguel](#), s'adresser à Christian, tél. 05 63 50 26 49.

ENVIRONNEMENT



La benne décorée avec des sacs poubelle permet de se représenter la quantité de déchets produits par les habitants du SIPOM toutes les 4 heures... il faut imaginer qu'elle se remplit toutes les 4h, 24h

sur 24, 365 jours par an...

De nombreux gestes existent pour diminuer notre production de déchets. Trier le verre : le verre est recyclable à 100%, à l'infini. Il est important de mettre toutes les bouteilles, les flacons et pots en verre dans le récup'verre. Mettre un STOP PUB sur la boîte aux lettres : des autocollants sont disponibles en Mairie. Composter vos déchets : de préparation et de reste de repas et vos déchets du jardin. L'alimentation animale permet également de sortir de nombreux déchets de la poubelle. Rappporter les piles à un récup'piles : il y en un en Mairie. Utiliser des piles rechargeables. Donner une seconde vie à vos habits : une colonne «Le Relais» est installé dans votre village. N'hésitez pas à y déposer dans des sacs de petites contenances : les vêtements, les chaussures, le linge de maison propre.

N'oubliez pas les associations caritatives (les restos du cœur, le secours populaire, le secours catholique...) ; elles accueillent généralement vos textiles, vaisselles et objets divers tout au long de l'année. Trions nos déchets : pensons à mettre dans le bac jaune : les aérosols (chantilly, laque, mousse à raser, insecticide...), les boîtes de conserves, les cartons, les papiers et journaux, livres, les barquettes en aluminium et l'ensemble des bouteilles et flacons en plastique !